

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2019

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N° 2274)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD1759

présenté par
Mme Kerbarh, rapporteure

ARTICLE 7

À l'alinéa 7, substituer par deux fois aux mots :

« sur les »

le mot :

« aux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.